

ment dont son pays était menacé, conçut le projet de régler à son avantage la succession au trône ibérique. Il adopta une politique de rapprochement franco-espagnole. On envisagea un moment comme successeur éventuel à CHARLES II le fils du Prince-Électeur de Bavière. Ce qui brouilla irrémédiablement celui-ci avec les Habsbourg, dont le prétendant était le futur Charles VI, second fils de Léopold I<sup>er</sup>. La mort du prince bavarois anéantit ces plans. Quant aux Espagnols, ils accordèrent la préférence à un prince français, soutenant qu'il serait mieux placé pour sauvegarder l'unité de leur empire, qu'un quelconque des lointains agnats de la maison d'Autriche.

Passons aux raisons motivant l'attitude du comte d'AUTEL. Gouverneur du duché au nom du roi d'Espagne, son supérieur direct était Maximilien-Emmanuel de BAVIÈRE, gouverneur-général et qui, temporairement, fut le chef militaire durant ses années d'exil. Or le Bavarois, pour les raisons énoncées plus haut, gravitait dans l'orbite du Roi-soleil (ce dernier s'était rapproché à ce moment-là de son voisin d'outre-Pyrénées). Quoi d'étonnant que ses subordonnés le suivirent dans cette voie, LOUIS XIV n'étant plus un ennemi. Bien au contraire il constituait l'unique atout sur lequel d'AUTEL, en ces temps troubles, pût miser. D'ailleurs la suite immédiate des événements lui donnera raison.

Son rôle servant l'Espagne sous divers maîtres, de 1666 à 1684 et de 1697 à 1700 sous CHARLES II, de 1700 à 1713 sous PHILIPPE V, eût été clair, loyal, si ses agissements entre le 28 janvier 1698 et le 24 novembre 1700, n'eussent pas été des plus ambigus.

Certes, avant 1684 Madrid ne se souciait que fort peu des Pays-Bas en général et du Luxembourg en particulier, et lors de la reprise de possession de 1697, rien ne dénotait une amélioration de cet état de choses. Qu'espérer de ce prince faible et malade résidant au fin fond des Espagnes ? Ce furent probablement ces raisons qui incitèrent le gouverneur, qui était un « national », un patriote avant la lettre, à instaurer une politique quelque peu indépendante. Il nous semble qu'il ne visait à rien de moins qu'à obtenir l'autonomie du duché, ou au moins à obtenir pour sa patrie une espèce de « selfgovernment » sous le protectorat ou le contrôle militaire de la France. Faut-il attribuer l'abandon de Rodemack à ces buts inavoués ? La publication de la correspondance de ce grand-seigneur luxembourgeois, déposée aux archives de Paris, projeterait plus de lumière sur cette époque trouble. Il sera impossible de juger définitivement notre personnage, et ce qui paraît étrange et contradictoire dans sa conduite, aussi longtemps que ces lettres dormiront au fond des archives.<sup>34a</sup>)

CHARLES II désignant par son testament Philippe d'ANJOU pour successeur, la position de F. d'AUTEL s'en trouva fortifiée, tandis que ses velléités d'autonomie se trouvèrent déjouées. (Il reste évidemment à prouver, si elles existèrent vraiment.)

Petit-fils de LOUIS XIV et neveu de l'électeur de Bavière, Philippe d'ANJOU, monta sur le trône espagnol, sous le nom de PHILIPPE V, le 24 novembre 1700. Emmanuel-Maximilien, prince-électeur de Bavière et oncle du nouveau roi devint, à partir de 1698, gouverneur-général des Pays-Bas.